



Communiqué de presse – Novembre 2006 MÉMO CHANTIER® Carrelage

Service de presse



CARRELAGE SUR PLANCHERS CHAUFFANTS, LE NOUVEAU MÉMO CHANTIER® ÉDITÉ PAR L'AQC

La technique du plancher chauffant connaît un véritable essor.

Dans une volonté de prévention dans un domaine très technique, l'Agence Qualité Construction, à la demande des carreleurs, a souhaité éditer un MÉMO CHANTIER® pour accompagner ceux-ci dans leur travail. Une démarche quasi projective pour éviter, dès le départ de la mise en œuvre de cette technique, désordres ou malfaçons par simple manque de connaissances.

Le nouveau MÉMO CHANTIER® « **Carrelage sur planchers chauffants, quelques bonnes pratiques en locaux à faibles sollicitations (P2, P3 sans siphon de sol)** » a été réalisé avec le concours de l'AIMCC, de la CAPEB UNA CPC, de la CAPEB UNA MC, de la CAPEB UNA 3E, du CSTB, de la FFACB, de la FFIE, de l'UNECB-FFB*.

Ce nouveau MÉMO CHANTIER® concerne les locaux à faibles sollicitations : petit tertiaire, maisons individuelles, logements (P2, P3 sans siphon de sol), quels que soient le type de pose – scellée ou collée – et les modes de chauffage (eau chaude ou électrique).

Toujours au format de poche, plastifié, dépliant, il suivra partout le carreleur, l'installateur, l'entrepreneur et l'artisan... Sa consultation est également conseillée pour les maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et bureaux d'études.

* AIMCC (Association des Industries de Matériaux, Composants et équipements pour la Construction), CAPEB UNA CPC (Couverture Plomberie Chauffage), CAPEB UNA MC (Maçonnerie Carrelage), CAPEB UNA 3E (Équipements Électriques et Électroniques), CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), FFACB (Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment), FFIE (Fédération Française des Installateurs Électriciens), UNECB-FFB (Entrepreneurs Céramistes du Bâtiment).



Communiqué de presse – Novembre 2006 MÉMO CHANTIER® Carrelage

Le nouveau MÉMO CHANTIER® « Carrelage sur planchers chauffants » rappelle :

- Dès l'amont, les points sensibles de la conception : hauteur de réservations, respect du planning, calpinage...
- Et les différentes étapes importantes tout au long de la pose : pose de l'isolant, vérification de l'état du support, présence et positionnement des joints, enrobé et test du circuit obligatoire avant et pendant le coulage de la chape, les délais à respecter avant la pose.
- Les points singuliers à traiter.
- Les délais de mise en service et les conseils d'utilisation.

Ce nouveau MÉMO CHANTIER® sera diffusé auprès des professionnels par leurs organismes représentatifs. Il se décline aussi sous la forme d'une affichette qui pourra être apposée sur les chantiers.

Il est disponible auprès de l'AQC (Tél. 01 44 51 03 51), et consultable sur le site Internet de l'AQC www.qualiteconstruction.com.

PJ : MÉMO CHANTIER®